

Responsable de formation

Organisme ou Ministère

Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique (IGPDE)

20, allée Georges Pompidou - 94306 Vincennes

Objectifs de la formation

Ce cursus de formation accompagne la prise de fonction des formateurs. Les principaux objectifs de la formation sont :

- Situer la fonction formation au sein de la gestion des ressources humaines ;
- Traduire les politiques de formation en plans de formation en évaluant les besoins ;
- Concevoir des dispositifs de formation ;
- Procéder à l'achat de formation dans le respect du code des marchés publics ;
- ~~Elaborer~~ et Evaluer les actions de formation.

Modalités d'organisation

La formation est organisée en quatre modules pour une durée totale de neuf jours :

- Module 1 : La formation, un levier de performance de la GRH (2 jours)
- Module 2 : Construire un plan de formation (2 jours)
- Modules 3 : Concevoir le cahier des charges d'une formation et sélectionner un prestataire (3 jours)
- Module 4 : Evaluer la formation (2 jours)

La méthode pédagogique favorise le travail en ateliers et les exercices pratiques. Cette approche pratique, basée sur l'expérience des agents, contribue à renforcer la dimension opérationnelle de cette formation.

Chaque module est espacé d'un mois, permettant aux stagiaires d'appliquer dans leurs directions respectives le contenu de chaque module et l'adapter aux logiques propres de leurs services. Cela permet aussi des retours d'expériences entre stagiaires.

Originalité du dispositif

Cette formation, à caractère fortement interministériel (10% de personnels du MEF en 2015), contribue à la constitution d'une culture commune des responsables de formation. Ce cursus permet un partage des pratiques entre agents issus de différents services et ministères, et permet la création d'une communauté de formateurs.

La méthode pédagogique retenue, avec notamment l'utilisation d'une plateforme en ligne, est innovante.

Contact

Anh Nguyen — Responsable de formations

 01/58/64/80/43 — anh.nguyen@finances.gouv.fr